

AUTO ECOLE DES 3 PROVINCES
44 bis rue du Docteur Boutin
44 190 CLISSON

PARCOURS DE FORMATION A L'APPRENTISSAGE DU CODE DE LA ROUTE

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite à l'examen du permis code de la route.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite à l'examen du permis de conduire de la catégorie B.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler progressivement :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Un voyage école vous sera proposé.

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et vous permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

AUTO ECOLE DES 3 PROVINCES
44 bis rue du Docteur Boutin
44 190 CLISSON

PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE A1 et A2

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite à l'examen du permis de conduire de la catégorie A1 ou A2

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours pratique

LE PLATEAU

Pendant la phase pratique, en milieu protégé (plateau) vous serez amené à apprendre à maîtriser :

- le déplacement de la moto sans l'aide du moteur.
- les vérifications techniques, mécaniques et d'entretien
- le déplacement de la moto à allure réduite, avec et sans passager.
- le déplacement de la moto à allure plus élevée, slalom, freinage, évitement.

LA THEORIE

- avoir des connaissances théorique contenus dans 12 fiches.

LA CIRCULATION

Pendant l'apprentissage de la circulation sur la voie public pratique, vous serez amené à circuler progressivement :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE A.M

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour l'obtention du permis de conduire de la catégorie A.M.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

THEORIE 30 mn

Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite

LE PLATEAU 2 h minimum

Pendant la phase pratique, en milieu protégé (plateau) vous serez amené à apprendre à maîtriser :

- le déplacement du cyclomoteur sans l'aide du moteur.
- le déplacement du cyclomoteur à allure réduite.
- le déplacement du cyclomoteur allure plus élevée, slalom, freinage,.

LA THEORIE 30 mn

- avoir des connaissances sur le code de la route.

LA CIRCULATION 4h minimum

Pendant l'apprentissage de la circulation sur la voie public pratique, vous serez amené à circuler progressivement :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- de nuit (formation en hiver).

THEORIE 1h minimum

Sensibilisation aux risques routier